

<http://www.snetap-fsu.fr/CTREA-Basse-Normandie-declaration.html>



# **CTREA Basse-Normandie : déclaration des représentants du personnel**

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 15 février 2013

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### **Bientôt presque un an depuis le début du changement, un an depuis que l'éducation est devenue une priorité....**

Pourtant force est de constater que la priorité promise au Public n'est toujours pas de mise. Ainsi nous constatons que le rythme des réformes se poursuit, alors même qu'il serait bon de faire une pause et de faire un bilan des réformes passées comme par exemple celle du bac pro qui à l'évidence est à défaire. A ce titre nous réclamons toujours la mise en place de dispositifs en quatre ans pour les élèves qui en auraient besoin. Nous constatons aussi que la formation des enseignants de l'enseignement agricole public n'a pas changé et que le nombre de postes offerts à la dé-précarisation est franchement dérisoire par rapport au nombre d'agents en situation de précarité.

En ce qui concerne l'évolution des structures de l'[EAP](#) régional pour la rentrée 2013 que dire, si ce n'est constater l'arrêt de toute ambition, l'arrêt de toute volonté à redonner un peu d'oxygène à un enseignement asphyxié.

Pourtant, la note de service du 4 décembre 2012, rappelle les principes d'action pour la mise en place de la rentrée 2013, et parmi eux la capacité de promotion sociale et d'insertions scolaire de l'EAP qui doit être mobilisée, notamment à travers l'ouverture de classes de quatrième et de troisième. À ce titre, nous réaffirmons notre attachement à la présence et au développement de ces classes dans l'EAP régional, et demandons pour la rentrée prochaine l'ouverture de classes de quatrième et de troisième. De même, les demandes d'ouvertures de [CAPA](#) répondent à ce souci d'insertion scolaire.

Un autre principe d'action est le renforcement de l'enseignement supérieur agricole court qui « doit permettre l'accueil d'un plus grand nombre de candidats ». Nous soutenons donc les demandes d'ouvertures de [BTSA](#) formulées par les établissements. D'après cette même Note de Service, « Il convient d'être en mesure d'accueillir les jeunes qui choisissent l'enseignement agricole ». Nous demandons à nouveau que tous les élèves ayant fait le choix de l'Enseignement Agricole Public puissent l'intégrer.

Nous demandons que les [DGH](#) accordées aux établissements soient suffisantes pour assurer tous les dédoublements et la pluridisciplinarité prévus par les référentiels, ainsi que les enseignements facultatifs. Nous tenons tout particulièrement à alerter le ministère sur les disparités entre l'EAP et l'[EN](#) des conditions d'affectation de la DGH pour la gestion des enseignements à effectifs réduits dans la filière S.

Des questions demeurent également sur l'Espace Numérique de Travail. Si le SNETAP ne saurait aller contre la révolution numérique et l'évolution de nos pratiques, il serait bon de cadrer les dispositifs de façon à éviter toute dérive. Il est clair aussi que l'ENT ne pourra fonctionner que si le matériel informatique est opérationnel. Ce qui est loin d'être le cas au Robillard

Les changements clairs et nets se font toujours attendre et l'impatience des personnels des lycées agricoles publics grandit.